1108706201

DATE DEPOT	2011-09 16
NUMERO DE DEPOT	2011R087440
N° GESTION	2006B07629
N° SIREN	442395448
DENOMINATION	POWEO
ADRESSE	IMM ARTOIS 44 RUE WASHINGTON 75408 PARIS CEDEX 08
DATE D'ACTE	2011/01/25
TYPE D'ACTE	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE	COOPTATION D'ADMINISTRATEUR(S)

06 B 27675
GTC DE PARIS
I M R
16 SEP. 2011
87440 N° Depôt

POWEO
Socléte anonyme
au capital soclal de 16 391 888 euros
Slege social : Immeuble Artols – 44, rue Washington
75408 Parls Cedex 08, France
442 395 448 R C S Paris

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2011

EC 25/01/11 DO-
EC 17/02/11 DD-

L'an deux mille onze
Le 25 janvier,
A 10 heures 30,

Les membres du Conseil d administration de la societé POWEO, sociéte anonyme au capital de 16 391 888 euros divisé en 16 391 888 actions d une valeur nominale de 1 euro chacune (la « Société ») dont le siege social est situe Immeuble Artois – 44 rue Washington 75408 Paris Cedex 08, France se sont reunis par conférence télephonique en Conseil d administration sur la convocation conformement aux statuts de Monsieur Charles Beigbeder, President de la Societe (le « President ») Madame Ursula Cerne assumant les fonctions de secretaire (le « Secretaire »)

Le President rappelle que le Conseil d administration est invite à déliberer sur l ordre du jour suivant

1 Cooptation de M Eduard Schreiner en qualite d administrateur en remplacement de M Erik Regter
2 Pouvoirs en vue des formalites

Sont presents ou representes

Les administrateurs suivants
- M Charles Beigbeder,
- M Loic Caperan,
- M Wolgang Anzengruber (pouvoir donné à M Gerhard Gamperl),
- M Johann Sereinig (pouvoir donne a M Loic Caperan)
- M Gerhard Gamperl,
- M Eduard Schreiner,
- M Joan Beck
- Luxempart 5 A

Le censeur
- M Alain Huberty

Le secretaire du conseil d administration
- Mme Ursula Cerne

Les invites suivants
- M Guillaume James (Corporate Affairs),

- Mme Carine Salvy (Ecofin),
- M Marcus Karger (CFO),
- M Pierre Clermontel (Debevoise)
- M Philippe Tengelmann (Debevoise)
- M Franz Michael Hohenslnn (Verbund)
- M Jean Christophe Cheylus (Poweo)
- Mme Virginie Dumont (Corporate Affairs),

Le representant du comité d entreprise
- Mr Gonzague de Demandolx

Sont absents et excusés

L'administrateur suivant
- M Erik Regter

Le representant du comité d entreprise
- Mme Marilyne Boukambou

Le censeur
- M Bernard Lambilliotte

Il est constate que plus de la moitie des membres du Conseil d administration sont presents et, qu'en conséquence le Conseil peut valablement deliberer

*
* *

1 Cooptation de M Eduard Schreiner en qualite d administrateur en remplacement de M Erik Regter

M Erik Regter a indique au conseil d administration qu il demissionnait de son mandat d administrateur de Poweo S A

M Erik Regter a remis au conseil d administration sa lettre de demission en date du 21 janvier 2011 Mr Eduard Schreiner, precedemment censeur declare au conseil d administration qu il accepte le mandat d administrateur et qu il n est sujet a aucune incompatibilite ou interdiction qui pourrait l empecher d etre nommé administrateur

RESOLUTION
Le conseil d'administration prend acte de la demissian de M Erik Regter de san mandat d'administrateur et le remercle du concours qu'il a apporte a la Société

Apres deliberatians, le Conseil d'administration coapte a l'unanimite, avec effet immediat, en qualite de nouvel administrateur M Eduard Schreiner, en remplacement de M Erik Regter, et ce pour la duree du mandat de son predecesseur restant a courir, sait jusqu'a l'issue de l'assemblee genérale ordinaire qui sera appelee a statuer sur les comptes de l'exercice clas le 31 décembre 2015

2 Pouvoir pour les formalités

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d un original d une copie, ou d un extrait du présent proces verbal pour procéder aux opérations necessaires à la mise en œuvre des décisions arretées, effectuer tous dépots formalités declarations et publications nécessaires et généralement faire le necessaire

*
* *

L ordre du jour etant epuise et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 12h00

De tout ce qui precede il a ete dresse le présent extrait de proces verbal

M Loic Caperan
Directeur General